

Offre de Reprise

PÂTISSERIE-CHOCOLATERIE AUBUSSON (23)

Pâtisserie-chocolaterie à reprendre dans le centre-ville touristique d'Aubusson (23), capitale de la Tapisserie

Cette activité est à reprendre en vue du départ à la retraite du propriétaire. Bénéficiant d'une renommée départementale, elle se situe dans le centre-ville de la sous-préfecture de la Creuse, à mi-distance entre Limoges et Clermont Ferrand. Aubusson se distingue par une vie commerçante très dynamique et vivante.

CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Ici, vous trouverez un cadre de vie agréable avec de nombreux services de qualité (crèche, écoles maternelle jusqu'au lycée, centre de loisirs, cinéma, maison des sports, Scène Nationale, centre Aqualudique, centre hospitalier,...). Le territoire se caractérise par une vie culturelle et sociale dense grâce à de nombreuses associations. Aubusson bénéficie de la proximité des grands espaces et lacs du Parc Naturel Régional de Millevaches, propice aux activités sportives comme la randonnée à pied, à cheval et VTT.

DESCRIPTIF DE L'OFFRE

- boutique et laboratoire climatisés
- grand laboratoire tout équipé avec matériel récent (liste sur demande) pour pâtisserie et chocolaterie
- réserves
- **logement à l'étage sur 2 niveaux de Type T3 (logement ou réserves)**
- clientèle fidèle de locaux et touristes, pas d'engagement avec marché extérieur
- pâtisserie bien implantée et reconnue depuis de nombreuses années
- fabrication de deux spécialités très appréciées : le gâteau creusois et le Trépaïs
- 3 salariés à reprendre dont 1 pâtissier diplômé

📍 local très bien situé avec parking à proximité

↗ chiffre d'affaires 2021 : 347 K€.

☒ loyer mensuel : bail professionnel de 631 € HT
(boutique+étages)

ⓘ prix de vente du fonds : étudiera toute proposition sérieuse de reprise et possibilité d'accompagnement par le cédant.

TPSVP ➔



You souhaitiez
reprendre
une activité dans un
territoire attractif
à la qualité de vie
exceptionnelle ?

**Cette offre est faite
pour vous !**



L'animation de la politique « Accueil - Attractivité » du territoire est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional.

a CREUSE
e Département

Dans le cadre du programme Boos'ter, l'animation de la politique « Accueil - Attractivité » du territoire est cofinancée par le conseil départemental de la Creuse.

Vous ne serez pas seul !

- ✓ **1 accompagnement personnalisé** à l'installation pour vous et votre famille (emploi du conjoint, logement, écoles, services, activités sportives et culturelles...), mise en relation avec les référents accueil pour découvrir la vie locale ;
- ✓ **1 accompagnement à la reprise de l'activité**, par la chambre des métiers et de l'artisanat dans le cadre du dispositif « La Région, entreprendre à vos côtés » ;
- ✓ **des aides financières et régime spéciale d'exonérations fiscales et de cotisations sociales (zone de revitalisation rurale).**



Pour plus d'informations, contactez :

Pour plus d'informations, contactez :

Communauté de communes Creuse Grand Sud

Amandine BONNAUD - Chargée de mission Accueil-Attractivité

34 bis rue Jules Sandeau, 23200 - AUBUSSON

07 86 01 02 31 / accueil@creuse-grand-sud.fr



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse

Sophie AUGER - Chargée de développement économique

8, Avenue d'Auvergne, 23011 - GUÉRET CEDEX

05 55 51 27 28 / s.auger@cma-gueret.fr

